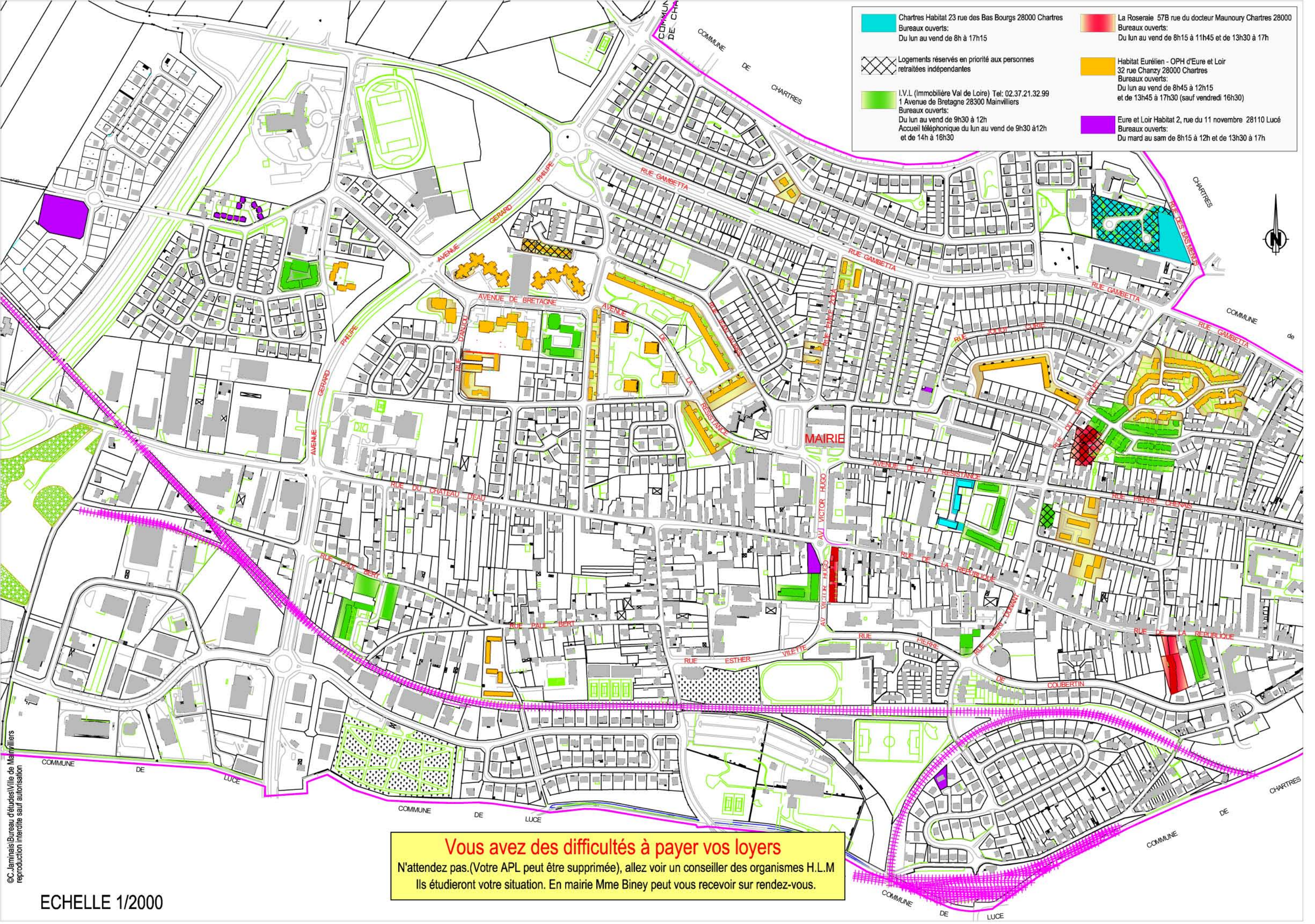

Vous avez des difficultés à payer vos loyers

N'attendez pas.(Votre APL peut être supprimée), allez voir un conseiller des organismes H.L.M
Ils étudieront votre situation. En mairie Mme Biney peut vous recevoir sur rendez-vous.

ECHELLE 1/2000

©C.Jaminais\Bureau d'études\Ville de Mainvilliers
reproduction interdite sauf autorisation